



LE DROIT PENAL ET LE DROIT DE LA CONCURRENCE

Sous la présidence de : **Olivier COUSI**, bâtonnier élu du barreau de Paris

Jeudi 26 septembre 2019 de 8h30 à 12h30

Auditorium de la maison du barreau - 2/4, rue de Harlay 75001 Paris

8h30 - Accueil

9h00 - Allocution d'Olivier COUSI, bâtonnier élu du barreau de Paris

9h20 - **Propos introductifs** - Didier THEOPHILE, avocat au barreau de Paris, Cabinet DARROIS-VILLEY-MAILLOT-BROCHIER, président de l'APDC

9h30-10h10 – **TABLE RONDE 1 - LA PLACE DU PENAL DANS LA POLITIQUE GENERALE DE CONCURRENCE**

Modérateur : Marie-Cécile RAMEAU, avocat au barreau de Paris, Cabinet BREDIN-PRAT

Intervenants :

- Bruno DEFFAINS, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II)
- David SCOTT, avocat au barreau de New-York, Cabinet SCOTT AND SCOTT
- Muriel CHAGNY, professeur à la faculté de droit et de science politique de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

10h10-11h00 – **TABLE RONDE 2 - ARTICULATION ENTRE LA PROCEDURE PENALE ET LA PROCEDURE DE CONCURRENCE**

Modérateur : Antoine CHOFFEL, avocat au barreau de Paris - Cabinet GIDE, vice-président de l'APDC.

Intervenants :

- Stanislas MARTIN, rapporteur général de l'Autorité de la concurrence
- Antoine VEY, avocat au barreau de Paris - Cabinet DUPONT-MORETTI-VEY
- Marc MOSSE, président de l'AFJE

11h00-11h15 - Pause

11h15-12h15 – **TABLE RONDE 3 - LA RESPONSABILITE PENALE EN MATIERE DE CONCURRENCE**

Modérateur : Loraine DONNEDIEU de VABRES, Avocat au Barreau de Paris - Cabinet JEANTET ET ASSOCIES

Intervenants :

- Emmanuel PIWNICA, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation - SCP PIWNICA-MOLINIE
- Bernard BOULOC, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris I)
- Emmanuel ROLLIN, directeur juridique et conformité, Groupe Colas
- Éric MAURUS, chef du bureau de la politique de la concurrence de la DGCCRF

12h30 - Fin du colloque